

Procédure de demande de Siret pour une association

Utilité

Les numéros SIREN et SIRET identifient l'association auprès de [l'INSEE](#) , afin que son activité puisse être comptabilisée dans les diverses productions statistiques nationales, notamment dans celles relatives à l'activité économique.

Le SIREN, composé de 9 chiffres, identifie l'association elle-même, tandis que le SIRET, composé de 14 chiffres, sert à identifier chacun de ses établissements.

Chaque SIRET est une extension du numéro SIREN par l'ajout de 5 chiffres.

Lorsque l'association n'a qu'un seul établissement, elle possède un seul SIRET : celui de son siège social.

Attribution

L'attribution de numéros SIREN et SIRET n'est pas systématique : elle est facultative et doit être demandée par l'association.

L'association peut présenter une demande d'attribution :

- soit comme **association subventionnée** (ou susceptible de l'être), auprès de la direction régionale de l'INSEE compétente par rapport à son siège social,
- soit comme **association employeur** (ou envisageant de le devenir), auprès de l'URSSAF, par téléservice à <http://vosdroits.service-public.fr/associations>
- soit comme **association assujettie à la TVA ou à l'impôt sur les sociétés**, par courrier auprès du centre des finances publiques compétent.

L'association reçoit ensuite un certificat d'inscription. C'est sur ce certificat que vous trouverez votre numéro SIREN ou SIRET.

L'association doit joindre à son dossier de demande une copie de ses statuts et une copie de l'extrait publié au Journal officiel ou, à défaut, le récépissé de dépôt des statuts en préfecture.

Veillez trouver ci-après un modèle de courrier à envoyer pour l'enregistrement de votre association :

Pour les associations franc-comtoises, l'adresse de la direction régionale compétente est :

INSEE BOURGOGNE

2, rue Hoche

BP 83509 21035 Dijon

[Nom et adresse de l'association]

[[Commune du siège social de l'association]] , le [[date]]

[Adresse de la direction régionale de l'INSEE concernée]

Monsieur le directeur,

Notre association, qui a été déclarée à la préfecture de [[] [département de déclaration]] le [[date de la déclaration]] , a vocation à recevoir des subventions publiques.

Je vous prie de lui attribuer en conséquence les numéros Siren et Siret utiles.

Notre association a pour activité principale

.....

Vous trouverez, ci-joint, les copies de ses statuts et de la publication de sa déclaration au Journal officiel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Prénom NOM et signature] ,

Président